



**RÉSULTAT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE NATIONALE (CP/N21/3)
DU 12 JUILLET 2021 AU 13 SEPTEMBRE 2021**

**CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT DÉFINITION DES MODALITÉS DE NOTIFICATION ET
DES CRITÈRES DES INCIDENTS AYANT UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LA CONTINUITÉ DES SERVICES
ESSENTIELS DU SECTEUR EAU POTABLE**

LUXEMBOURG, LE 015 OCTOBRE 2021

SECTEUR NISS

L'Institut Luxembourgeois de Régulation n'a reçu aucune contribution dans le cadre de cette consultation publique.